

Demande d'autorisation de retour de matériel neuf.

- 1** Compléter cette fiche
- 2** Faxer la fiche au **04 74 95 62 07**
ou par email à **info@jetly.fr**
- 3** Nous vous retournons le dossier complété
de notre N° d'accord de retour.
Joindre le dossier à votre colis.

ACCORD RETOUR N°

Validité de l'accord : 1 mois

Votre interlocuteur chez JETLY :

M/Mme

COORDONNÉES GROSSISTE / REVENDEUR

Enseigne :

Cachet Commercial

Ville :

Personne à contacter :

Tél : Fax :

RÉFÉRENCE PRODUIT

Code Jetly	Désignation	Quantité	Date d'Achat	N° Facture
.....	Obligatoire
.....	Obligatoire
.....	Obligatoire
.....	Obligatoire

CAUSE DE VOTRE RETOUR

Retour à votre charge. Matériel neuf dans son emballage d'origine.

Cocher la case correspondante

Annulation de commande Décote de 20 % pour frais de remise en stock.

Erreur de commande Décote de 20 % pour frais de remise en stock.

Retour invendu Décote de 30 à 70 % selon date achat.

Erreur JETLY Matériel repris par nos soins, sans décote.



IMPORTANT

MERCI DE RETOURNER VOTRE COLIS À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

JETLY S.A.V. 28 rue de Provence - Z.A.C. de Chesnes la Noirée - 38297 Saint Quentin Fallavier

Rappel : Les colis en port dû seront systématiquement refusés • Protéger les emballages en ré-emballant les colis • Retourner vos produits neufs sur palette pour éviter toute détérioration durant le transport • La détérioration de l'emballage entraînera la facturation de celui-ci sous forme de décote supplémentaire • La détérioration du produit entraînera l'annulation de l'accord de reprise.

